

Formation, sensibilisation et construction de l'offre

Problématique de la formation forestière autour des fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne

par Jean-Christophe DAUDEL *

1.- La forêt en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une ressource économique difficilement mobilisable

En région midi méditerranéenne, (départements de l'Entente), le taux de boisement est de 35 % (LE MEIGNEN P., 1997)¹, sauf pour la Lozère. C'est l'un des plus importants de France. En région PACA, le taux de boisement approche les 50% (BIANCO J.L. 1998)².

Cet important taux de boisement est, de plus appelé à augmenter. En effet il

apparaît, à la lecture du tableau I, que la surface forestière ne cesse de s'accroître, ici comme ailleurs en France.

Cette extension se fait au détriment des landes, friches et des terrains agricoles, alors que les terrains dits "improductifs" (plus de 80 000 ha en 10 ans) sont en augmentation du fait du développement de l'urbanisation et des infrastructures.

L'augmentation des volumes de bois sur pieds est également important, il se situe autour de 18 % sur 10 ans (1984-94) (LE MEIGNEN P., 1997)

Néanmoins, la forêt méditerranéenne apparaît comme sous exploitée. Le faible taux de prélèvement (volume récolté annuellement / l'accroissement

biologique) est inférieur à 30 %, alors que la moyenne nationale est autour de 65 % (BIANCO JL, 1998).

De multiples causes sont évoquées par les acteurs de la forêt de la région PACA :

- Un important morcellement du foncier : l'ensemble des forêts privées appartient à 215 000 propriétaires, dont un grand nombre récents (BIANCO J.L, 1998).

- Des contraintes physiques difficiles : d'après l'IFN, plus de la moitié des formations boisées de production du midi méditerranéen se situent sur des pentes supérieures à 30 %. L'abattage est beaucoup plus difficilement mécanisable que dans d'autres régions (LE MEIGNEN P., 1997).

* Chargé de Mission CFPPA Aix-Valabre 13548 Gardanne Cedex

1 - LE MEIGNEN Patrick, NAUDY Cyrille, Sylviculture méditerranéenne, Forêt Méditerranéenne tome XVIII, numéro 3, juillet 1997 p. 213-217.

2 - BIANCO Jean-Louis, La forêt : une chance pour la France ; Ministère de l'Agriculture, Août 1998, p. 1- p 79.

Utilisation du sol	Surface (ha)		
	1984	1994	Variation 1984/1994
		ha	%
Formations boisées	2 346 000	2 605 000	+ 259 000
Landes et friches	1 947 000	1 702 000	- 245 000
Agricole	2 142 000	2 049 000	- 93 000
Improductifs et eaux	1 086 000	1 165 000	+ 79 000
Total	7 521 000	7 521 000	

Tab. I : Evolution de la répartition du territoire selon l'utilisation du sol
Source : Forêt Méditerranéenne

- Une production courante la plus faible de France : 3,1 m³/ha/an contre une moyenne française de 5,7m³/ha/an.

- Jusqu'à la création récente de «Provence Forêt», il n'existe aucun coopérative forestière (BIANCO J.L. 1998).

Ainsi la mobilisation de la ressource en bois est souvent économiquement déficitaire. Par exemple, les recettes de l'ONF, en 1996, ne sont que de l'ordre de 20 millions de Francs contre des dépenses d'entretien de 80 millions de Francs. Pour la forêt communale, sans les subventions, le déficit s'évaluerait aux environs de 70 millions de Francs (BIANCO JL. 1998).

La difficulté de mobilisation de la ressource forestière, ainsi qu'une pression urbaine croissante, ne font qu'augmenter un risque d'incendie, déjà très important aux abords des grandes villes et du littoral. D'après J.L BIANCO 1998, " (...) une estimation, probablement beaucoup trop faible, des pertes liées aux incendies (forêts, véhicules, immeubles...) aboutit à environ 1 milliard de Francs sur 20 ans, soit 50 millions de Francs par an (...) ".

Derrière l'arbre de la fonction marchande, une forêt de fonctions non marchandes

A côté de ce constat accablant, il apparaît, au travers de la bibliographie et des nombreux contacts pris auprès des acteurs de la forêt méditerranéenne, que cette dernière recèle d'importants atouts encore diffus et non mobilisés par le champ actuel de l'économie.

En effet, les atouts de la forêt méditerranéenne se manifestent essentiellement au travers de ses fonctions non marchandes (tourisme, poumon vert urbain...). Ces fonctions sont soutenues par la " demande sociale " (MASSENA-GOURC G. 1997) ³ et ne sont mises en évidence que lors d'interventions dont les impacts visuels ont été sous évalués ou lors de

catastrophes d'origines humaines ou naturelles : incendies de plusieurs milliers d'hectares, éboulements, inondations....

Ainsi, une réflexion est actuellement en cours sur les effets d'une " internalisation des externalités positives " de la gestion forestière. D'une forêt non productive où le bois apparaît comme un sous produit, cette internalisation permettrait de la rendre économiquement rentable.

En effet de nombreux micro-projets (déscrits dans les actes de Foresterranée 1996) entrepris par différents acteurs privés ou institutionnels démontrent que cette rentabilité de la forêt méditerranéenne peut être largement envisagée.

Ainsi, la reconnaissance des fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne apparaît donc correspondre à la mise en œuvre d'une gestion durable de notre forêt régionale : officiellement la gestion durable signifie «*la gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et avec une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et mondial ; et qu'elles ne causent pas de préjudice à d'autres écosystèmes* » (BIMA, 1998) ⁴.

Cependant la concrétisation, sur le terrain, des prescriptions de la gestion durable nécessite un nouveau "savoir faire" et "savoir être" qui ne sont pas toujours maîtrisés par les hommes de terrain. La formation professionnelle, ou "formation continue" apparaît donc comme un élément fondamental.

2.- Problématique de l'emploi et de la formation dans la gestion de la forêt méditerranéenne

Cette problématique a fait l'objet de nombreuses monographies. Nous participerons à cette réflexion, à partir du thème abordé à *Foresterranée '96* dans le thème «emploi et formation : quels métiers pour la forêt méditerranéenne» ⁵ et des nombreux contacts pris au cours des ateliers préparatoires à *Foresterranée '99*.

Les caractéristiques de l'activité du personnel forestier de terrain ont été décrites dans plusieurs contributions lors de *Foresterranée '96* .

Ainsi Pierre Rebelle ⁶ (chargé de mission filière bois) déclinait les caractéristiques du travail forestier de terrain suivant quatre composantes :

- C'est un travail pénible et extrêmement physique, qui, à quelques exceptions près ne peut être exercé durant toute une vie professionnelle.

- C'est un travail dangereux, les risques d'accidents sont nombreux et souvent graves.

- C'est une activité nomade, comportant déplacements et isolement dans des conditions souvent rudimentaires.

- C'est un travail saisonnier et très soumis aux aléas climatiques. Le recrutement et la formation du personnel à la pluriactivité est une piste à explorer.

3 - MASSENA-GOURC Geneviève, La " demande sociale ", notion évidente ou à déchiffrer, Forêt Méditerranéenne tome XVIII, numéro 3, juillet 1997 p. 191-195.

4 - MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, Pour une gestion forestière durable ; BIMA numéro 1472, juillet 1998 p. 7-8.

5 - FORET MÉDITERRANÉENNE, Emploi et Formation : quels métiers pour la forêt méditerranéenne ?, tome XVIII, numéro 2, avril 1997.

6 - REBELLE Pierre ; Les attentes des professionnels, Forêt Méditerranéenne tome XVIII, numéro 2, juillet 1997 p. 97.



Photo 1 : Diverses tailles sont abordées dans les formations «aménagement et jardins espaces verts» dispensées au CFPPA.

Photo CFPPA Valabre



Laurent Viallon⁷ (Forêt Plus) ajoutait que les travaux exécutés sont généralement de faible valeur ajoutée et que les travaux en forêt ne suffisent plus à faire vivre une entreprise.

La qualification des personnels est souvent insuffisante et difficile à améliorer : faibles salaires, travail dur, emplois précaires et saisonniers, saisonnalité des types de travaux...

Chaque salarié doit maîtriser dans son entreprise au moins 40 tâches différentes (à rapprocher d'un salarié à la chaîne qui en exécute 2 ou 3).

Ainsi, il apparaît que les spécificités de la forêt méditerranéenne, nécessitent la formation d'un personnel hautement qualifié du niveau V (ouvrier qualifié) au niveau III (conducteur de travaux et chef de chantier).

En effet, même si aujourd'hui les gestionnaires des forêts privées et publiques tentent de tenir compte dans leurs plans de gestion des nouvelles fonctions de la forêt méditerranéenne, la réalisation concrète de ces prescriptions sont d'une mise en œuvre délicate pour les hommes de terrain (des conducteurs de travaux aux bûcherons).

Les critères de qualité des cahiers des charges, le caractère "chirurgical" des coupes demandées, et un marché concurrentiel, imposent aux praticiens la nécessité de gérer une "complexité technique écologique" spécifiquement méditerranéenne.

Mais la demande sociale impose plus que la maîtrise du geste technique respectueux de l'environnement. En effet, pour répondre à la diversité des fonctions de la forêt méditerranéenne, et assurer une gestion forestière durable, les praticiens devront être autonomes, polyvalents, capables de diriger des micro-équipes et composer avec tous les acteurs de la forêt.

En plus d'un "savoir faire", la demande sociale impose aux professionnels "un savoir être".

Ainsi, et peut-être plus qu'ailleurs, les professionnels de la forêt méditerranéenne sont confrontés à une gestion d'une complexité technique et sociale toute particulière.

Pour valoriser ces fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne, la mise en œuvre d'une formation "continue" qualifiante est nécessaire. Celle-ci devra intégrer tous les acteurs de la filière et traiter, dans une **approche globale** les composantes technico-économiques, sociales et environnementales du contexte forestier méditerranéen.

7 - VIALLON Laurent, Le témoignage d'un chef d'entreprise Forêt Plus, forêt méditerranéenne tome XVIII, numéro 2, juillet 1997 p 109- 110.

Photo 2 : Dans la région méditerranéenne, le débroussaillement est une nécessité pour prévenir et aider à la lutte contre les incendies de forêt. Dans ce cadre là, le CFPPA d'Aix-Valabre met en œuvre des Unités capitalisables d'adaptation à l'emploi qui permettent aux stagiaires d'acquérir les différentes techniques de maniement des outils de coupe.

Photo CFPPA Valabre